



## Réunion du groupe-pays Mali Le 27 octobre 2009

3 novembre Réunion de la plate-forme **Coopération Décentralisée et Tourisme responsable** sur le Mali

6 novembre Atelier « **1% électricité et financement d'actions de solidarité internationale dans le domaine de l'énergie** » (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile de France) /CUF)

16 novembre Restitution de l'étude « **Développement agricole et rural en Afrique subsaharienne : quels rôles pour la coopération décentralisée ?** » (CUF/Comité Français de Solidarité Internationale)

23 novembre 4<sup>ème</sup> rencontre des acteurs de la coopération et du développement durable sur le thème : « **Pertinence de l'Agenda 21 comme outil d'une cohérence territoriale de l'action internationale des collectivités locales ?** » (ARENE Ile de France, Agence Française de Développement et Conseil Régional Ile de France)

26 novembre 2<sup>èmes</sup> Assises de la jeunesse à l'international (CUF)

16-20 décembre Africités V à Marrakech sur le thème « **La réponse des collectivités locales et régionales africaines à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi** » (CGLU-Afrique) Une réunion de restitution de ce sommet sera organisée prochainement. Plus d'informations en ligne <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article831>

**15 décembre 2009-15 février 2010** : Date de dépôt des demandes de cofinancement dans le cadre de l'appel à Projet du MAEE 2010-2012 en soutien à la coopération décentralisée.

Plus d'informations sur les appels à projets européens et la réunion du 12 janvier 2010 sur l'appel à projet Acteurs non Étatiques et Autorités Locales en ligne <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article959>. Contact : Camille Borella [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org)

**14-21 mars 2010 Elections régionales**

Le président du groupe-pays Mali, Guy-Michel Chauveau, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a relevé en particulier la présence du maire de la commune IV du district de Bamako, Mr Moussa Mara, qui est à la recherche d'un partenariat avec une collectivité française.

## I) Point d'information sur le contexte social et politique au Mali

### La situation politique et économique au Mali

**NOTA BENE :** Cette réunion du 27 octobre ayant eu lieu avant l'enlèvement de M. Pierre Camatte, président du comité de jumelage Gérardmer-Tidarmene, le passage qui suit n'y fait pas référence.

Mr Moussa Mara a présenté la situation politique et économique actuelle au Mali. Il souligne que les préoccupations des Maliens sont avant tout d'ordre alimentaire à cause de l'incertitude qui pèse sur la qualité et la quantité des récoltes pour l'année 2009, incertitude liée à une campagne pluvieuse tardive. Le Mali étant un pays dont l'économie est essentiellement agropastorale, cette incertitude risque de se répercuter sur le taux de croissance de l'économie malienne en 2010 et les récoltes ne vont pas atteindre le chiffre escompté pour 2009, c'est-à-dire 4 millions de tonnes de céréales<sup>1</sup>.

Il existe également des préoccupations particulières en fonction de la situation géographique. Le Nord du Mali reste marqué par les préoccupations d'ordre sécuritaire même si la tendance est à l'apaisement avec les groupes rebelles touaregs. Dans les zones urbaines et en particulier à Bamako, les préoccupations sont plus du domaine de l'assainissement et de la gestion des déchets ainsi que l'accès à l'eau, notamment dans les périphéries urbaines.

Enfin se pose le problème de la baisse des revenus. La crise économique a affecté la trésorerie de l'Etat. Or l'accumulation des arriérés de paiement de l'Etat malien répercute sur l'ensemble des partenaires économiques maliens, puisque l'Etat est le premier opérateur économique au Mali. L'endettement de l'Etat malien agit donc comme goulet d'étranglement, à la fois dans le domaine économique mais aussi dans le domaine de l'emploi.

Pour pallier ces incertitudes économiques, l'Etat malien a mis en place des initiatives comme l'Initiative Riz qui a débuté en mars 2008 dans la zone de l'Office du Niger mais aussi dans la région de Sikasso, et qui consiste à aménager des surfaces irriguées et ensemencées à la fois en saison principale et en contre-saison au Mali afin de produire un million de tonnes de riz par an. L'Etat a également mis à disposition plus de 15 milliards de francs CFA destinés à la distribution de semences, d'engrais et autres intrants, à la formation des petits producteurs et à leur rémunération. Le potentiel de production céréalière semble largement sous-estimé puisque seuls 120 000 hectares ont déjà été aménagés sur les deux millions potentiels, et seuls 600 000 tonnes de riz ont été produites. Le Mali possède actuellement un potentiel de production de 10 millions de tonnes de riz qui lui permettrait d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Pour répondre aux besoins en main d'œuvre agricole, le Mali fait appel à une immigration circonstancielle d'ouvriers originaires du Burkina-Faso, destinée aux campagnes rizicoles. Enfin l'Etat a mis également en place des mesures pour favoriser l'insertion agricole des jeunes et prépare une réforme foncière visant à promouvoir l'accès à la terre et donc à la

---

<sup>1</sup> Les récoltes en 2008 avaient atteint les 3,5 millions de tonnes de céréales.

propriété pour les petits paysans de l'Office du Niger. La propriété de la terre est une garantie pour lever des capitaux auprès des banques et rechercher des investissements.

Tristan Routier, chargé de mission à Cites Unies France, a fait un rapide bilan de la situation alimentaire au Mali, rappelant les incertitudes déjà évoquées sur les récoltes de l'année à venir. Il a présenté le bilan de son étude intitulée **Développement agricole et rural en Afrique subsaharienne : quels rôles pour la coopération décentralisée ?** La plupart des actions de coopération décentralisée dans ces domaines se sont de façon transversale avec des programmes d'appui institutionnel à la fois aux collectivités et aux associations locales (organisations professionnelles, syndicats de producteurs, associations de développement). Il a rappelé également la diversité des acteurs qui travaillent dans ce domaine (organismes de formation professionnelle, établissements d'enseignement agricole, entreprises, notamment dans le domaine de l'eau). Par ailleurs, il a rappelé la tenue des Troisièmes Assises de la Solidarité Internationale de Bretagne les 23 et 24 octobre à Brest et qui portaient sur le thème de la sécurité alimentaire et ont été suivies d'une réunion entre des professionnels du secteur agroalimentaire bretons et leurs homologues ouest africains.

Mr Moussa Mara a ensuite abordé la question de la production cotonnière. En 10 ans, la production nationale a été divisée par trois et reste dépendante des contingences extérieures comme peuvent être les subventions européennes et chinoises mais aussi internes (exigences de compression de coût des structures, éclatement et concurrence des entreprises productrices). Le déficit structurel de cette filière associé aux faibles rémunérations des paysans a conduit à une reconversion vers d'autres cultures. Rappelons enfin l'or reste un domaine-clef de l'économie malienne puisque le Mali est le troisième producteur d'or africain, produisant 60 tonnes d'or par an, en particulier dans les régions de Kayes et de Sikasso. L'or, qui représente la première source de devises, soit 30% du PIB et 12 millions d'employés dans les entreprises minières au Mali, a permis de compenser la chute de la production cotonnière.

Interrogé sur le taux de recouvrement des impôts locaux, Mr Moussa Mara a évoqué trois types d'impôts : la Taxe Professionnelle ou « patente » dont le taux de recouvrement est de 100%, la Taxe de Voirie en lien avec les questions d'assainissement dont le taux de recouvrement est de 7% et la Taxe de Développement Local et Régional dont le taux de recouvrement est de 3%. La première source de revenus pour sa commune est donc la taxe professionnelle. Signalons que le taux de recouvrement de la taxe de développement local et régional est un des critères déterminant pour bénéficier de l'appui de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales<sup>2</sup>.

### Le code de la famille

Certains des participants étaient présents lors du vote le 3 août à l'Assemblée Nationale du nouveau Code des Personnes et de la Famille et soulignent l'impact à la fois politique et social de cette réforme. Celle-ci confronte les zones urbaines aux zones rurales, le mariage laïc au mariage religieux et risque d'affaiblir le pouvoir des imams face à celui des autorités institutionnelles publiques. Cette réforme a soulevé une réelle question de société à laquelle le Mali est confronté depuis de nombreuses années. Comment concilier tradition et modernité ?

### Le cinquantenaire de l'indépendance

---

<sup>2</sup> Ces critères sont la distance par rapport à Bamako et le taux de pauvreté, qui tendent à privilégier l'investissement dans les communes rurales.

L'ensemble des pays de la sous-région vont célébrer en 2010 le cinquantenaire de leur indépendance. À ce titre, de nombreuses manifestations sont prévues, particulièrement au Mali où le gouvernement a mis en place un Comité du Cinquantenaire présidé par l'ancien ministre des Maliens de l'Extérieur, Mr Oumar Hammadou Dicko. Les manifestations se dérouleront tout au long de l'année avec cependant un point d'orgue pendant la semaine du 13 au 19 septembre 2010. Cette commémoration fournira l'occasion d'inaugurer des ouvrages tels que le 3<sup>ème</sup> pont de Bamako, un échangeur multiple et un nouvel hôpital, le plus grand du pays, financé par la coopération chinoise. Ces commémorations s'articuleront autour de trois volets. Le premier concerne les activités de mémoire, histoire et culture, avec la production d'émissions de télévision, de radio ou de pièces de théâtre) ou encore la création de modules spécifiques destinés à l'enseignement à l'école. Le deuxième volet porte sur l'aménagement du territoire, notamment au niveau de l'assainissement et de la salubrité dans les capitales régionales et les grands centres urbains. Ce volet demande l'implication de l'ensemble des acteurs nationaux, dont la diaspora malienne et les entreprises du secteur privé dans le domaine de la construction. Enfin, le troisième volet est destiné à la décentralisation et aux collectivités territoriales avec notamment la production d'un programme du cinquantenaire par chaque commune. L'ensemble de ces propositions conduira à la création d'un plan d'action à l'échelle nationale. Ce comité produira un communiqué à la mi-novembre sur le programme provisoire des manifestations à l'échelle nationale. De nombreux partenaires étrangers, notamment chinois et danois, vont être associés à l'élaboration de cette manifestation.

### Échanges avec la salle

La réunion précédente du groupe-pays du 23 juin 2009 avait soulevé la question du renouvellement des élus au Mali, suite aux élections locales du 26 avril 2009. Ce renouvellement s'est fait à 55% selon Mr Moussa Mara, ce qui soulève la question de la formation de ces nouveaux élus. Un renforcement des capacités des fonctionnaires territoriaux et non seulement des élus est également nécessaire. Mr Mara souligne qu'il existe un Centre de Formation des Collectivités Locales ouvert aux agents territoriaux à Bamako, avec des relais sur Kayes, Ségou, Mopti et Gao qui a déjà formé plus de 700 jeunes destinés à travailler dans les collectivités territoriales. L'Université de Bamako a également mis en place une Licence et un Master de gestion des collectivités territoriales avec le soutien de l'Union Européenne.

Néanmoins le renforcement des ressources humaines doit être accompagné d'un renforcement des ressources financières, pour éviter la mobilité des personnels vers les grandes collectivités. L'un des enjeux de la décentralisation au Mali est donc le transfert de ressources financières du budget national de l'Etat vers les collectivités afin d'améliorer la qualité des services et la visibilité des collectivités territoriales.

Certains participants ont relevé le fait qu'il manque un dispositif national pour évaluer les PDSEC (Plans de Développement Economique, social et culturel), plans qui ont été considérés inadaptés aux besoins des communes. La Délégation Nationale des Collectivités Territoriales et l'Association des Municipalités du Mali doit être associée au processus d'évaluation. Par ailleurs, les Centres de Conseils Communaux sont sous représentés dans les régions rurales par rapport à Bamako.

La Journée des Maires du Mali se tiendra à la mi-décembre, probablement le 15 ou le 16 décembre, la date précise restant à confirmer.

## **II) Appel à projets 2010-2012 du Ministère français des Affaires étrangères en soutien à la coopération décentralisée**

**NOTA BENE** : La date limite de dépôt de dossier pour cet appel à projet était le 15 février 2010. Toutefois, les conditions d'éligibilité ci-après sont susceptibles de vous être utiles pour les futurs appels à projet.

Quelques points essentiels ont été soulevés par Nicolas Wit, directeur-général adjoint à Cités Unies France :

- ✓ **La mutualisation.** Selon le paragraphe VI 1 des **Conditions d'Eligibilité de l'Appel à Projet** : *« la priorité sera donnée aux projets portés par plusieurs collectivités territoriales décidées de s'associer dans leurs actions afin de leur donner plus de cohérence et d'efficacité. Les dossiers déposés par une seule collectivité territoriale ne seront éligibles à une subvention qu'à hauteur de 25% du projet global. Ce plafond pourra atteindre 35% pour les projets mutualisés ».*
- ✓ **Cités Unies France et notamment les groupes-pays sont cités expressément dans l'appel à projet pour appuyer les collectivités territoriales dans leur démarche de mutualisation** : *« Cette mutualisation pourra se faire en France sur le territoire régional, avec l'appui des réseaux régionaux, dans le pays d'accueil avec l'appui des groupes-pays de Cités Unies France dans le cadre de la mission confiée à cette association par le MAEE ou sur les thématiques de l'appel à projet avec le soutien des structures citées ».*
- ✓ L'Afrique subsaharienne apparaît comme une zone géographique prioritaire et certains thèmes font l'objet d'une attention particulière dans cet appel à projet: la gouvernance, l'appui institutionnel, le développement économique, les jeunes, l'eau et l'assainissement, la fracture numérique.

Cités Unies France a lutté pour le maintien de dossiers de demande de cofinancement annuels afin de promouvoir l'engagement la visibilité des petites communes françaises qui ne peuvent s'impliquer dans des projets sur trois ans.

Certaines collectivités se sont déjà engagées dans un travail de montage de dossier :

- 1) La ville de **Pontivy** est jumelée avec la commune de Ouelessébougou qui rassemble 52 villages. Elle veut mettre en place un projet dans le domaine de l'accès à l'eau, notamment avec la remise en état de fonctionnement de forages. La commune sera associée comme maître d'ouvrage dans un comité de gestion franco-malien. Une étude a été réalisée par un Bureau d'Etudes malien et le coût financier a été estimé à 70 millions de francs CFA. L'Agence régionale de l'Eau et des sociétés privées gestionnaires de services d'eau vont être associées au projet.
- 2) Le **Conseil Général de l'Essonne** est à la tête d'un réseau de plus d'une douzaine de collectivités qui travaillent dans trois cercles au Mali et qui, en mutualisant leurs moyens, ont une taille trop importante au regard de la capacité de cofinancement du MAEE. En 2009, l'apport financier cumulé des collectivités était de 315 000 d'euros contre 96 000 pour le MAEE. Ce réseau travaille sur des domaines tels le renforcement institutionnel, la mise en réseau ou encore l'eau et l'assainissement. Dans ce cas, Nicolas Wit rappelle le paragraphe VI 4 **Complémentarité de l'action avec l'AFD** *« L'AFD est susceptible d'être partenaire des collectivités territoriales dans le cadre de son activité de financement au profit de bénéficiaires dans les pays en développement. Les collectivités territoriales françaises peuvent accompagner les programmes et projets financés par l'AFD qui appellent une expertise de leur part dans le cadre de conventions signées avec les collectivités étrangères. Les collectivités françaises peuvent aussi recevoir le soutien de l'Agence sur des thématiques ou des géographies considérées par l'AFD comme*

*prioritaires pour remplir plus efficacement ses missions dans le cadre d'appels à proposition spécifiques, au profit de bénéficiaires du sud »*

L'AFD dispose d'une Facilité Financement ONG, destiné initialement à des pays comme l'Afghanistan ou la Turquie. Il existe aussi le concours à faibles montants (300 000 euros sur trois ans). Nicolas Witt leur recommande donc de consulter l'AFD à Bamako ou de rencontrer Robert De La Rochefoucauld à Paris. Concernant l'AFD, il est indispensable pour obtenir des cofinancements que les partenaires au Sud soutiennent le dossier de demande de cofinancement.

### **III) Projet CUF-AFVP**

La mise en place d'un volontaire du progrès cofinancé par le MAEE servirait d'interface à la coopération décentralisée française sur Bamako.

Deux objectifs étaient à l'ordre du jour: le premier était la définition d'un cahier des charges du volontaire du progrès, le deuxième l'élaboration d'une liste des collectivités intéressées par le projet. La question qui se pose donc est de savoir jusqu'où le groupe-pays Mali veut-il aller dans la mise en œuvre d'un travail concerté. Concernant la mission du VP, celle-ci doit être bien définie : ce n'est pas une mission de suivi administratif, ni de représentation ou de négociation au nom de Cités Unies France ou de la coopération décentralisée française. Les interlocuteurs institutionnels des collectivités locales sur place restent l'Ambassade, le Service de Coopération et d'Action Culturelle, l'AFD et les associations de pouvoirs locaux dont l'Association des Municipalités du Mali. Le VP pourrait alors avoir pour mission d'appuyer le fonctionnement et les actions des partenariats de coopération décentralisée.

Certains groupes-pays ont déjà mis en place un programme concerté et un volontaire du progrès. Nicolas Witt rappelle notamment l'expérience nigérienne dans laquelle le groupe-pays avait décidé de mettre en commun 5% de leur budget pour la mise en œuvre d'un programme concerté. Le VP intervenait alors en tant qu'outil visant à venir en appui aux collectivités.

Concernant le coût financier du VP, les frais de fonctionnement s'élèveraient à 2000 euros par an et par collectivité (déduction faite du cofinancement du MAEE) mais il existe bien évidemment une différence d'échelle entre les communes. Par ailleurs, le MAEE a réaffirmé son soutien financier à l'AFVP et confirme que le volontariat est bien une priorité de son budget.

Pierre Daniel, chargé de mission aux partenariats à l'Association Française des Volontaires du Progrès, a rappelé que l'AFVP est déjà présente au Mali dans différentes régions. À partir de 2010, l'AFVP deviendra la Plate-forme France Volontaires. Elle viendra en appui à l'ensemble des volontaires, qu'ils soient volontaires du progrès, volontaires de solidarité internationale ou chantiers de jeunes. La présence d'un volontaire du progrès au Mali aurait une double fonctionnalité : assurer la pérennité de la présence des grosses collectivités qui avaient déjà des volontaires sur place et aider les petites collectivités qui ne disposent pas de référent sur place. Dans le premier cas, l'approfondissement des partenariats de coopération décentralisée se ferait sur la base de l'échange d'informations. Dans le deuxième cas, sa mission serait celle d'un accompagnement à la coopération décentralisée en terme de ve. L'AFVP a évalué le coût moyen du volontaire par mois à 2400 euros par mois dont 1450 euros financés par le MAEE, auxquels il faut ajouter 10 000 euros annuels de frais de fonctionnement.

La région Centre dispose déjà d'un volontaire chargé de l'animation des partenariats depuis le début de sa coopération avec la région de Mopti. Sa mission est de faciliter la communication entre les différents projets, sans assurer leur mise en oeuvre. Sa représentante souligne la difficulté d'avoir un retour des partenaires maliens et de réaliser un suivi d'une vingtaine de projet, seulement à l'échelle d'une région.

L'ECTI (Echanges et Consultations Techniques Internationales) organise plus de 20 missions par an au Mali avec des bénévoles retraités actifs. Ces missions sont axées sur le développement rural, et notamment la filière céréales (riz et maïs) et les biocarburants. L'ECTI a trouvé un correspondant local en la personne de Bernard Jacquin, ex-directeur adjoint de la Compagnie Malienne de Développement Textile.

### Conclusions

Le volontaire est généralement un jeune professionnel dans une démarche d'apprentissage et de formation et est souvent inexpérimenté dans cette tâche de suivi de projets. Lui confier la coordination de l'ensemble des projets à l'échelle d'un pays semble donc ambitieux.

De même, le volontaire ne peut avoir la responsabilité d'un mandat de représentation de la coopération décentralisée française devant d'autres instances (SCAC, BM, UE).

Les collectivités engagées dans des partenariats éloignés de Bamako, où logerait le VP, notamment dans les régions de Gao et Kidal, auraient besoin **de relais locaux** même s'il semble impossible de mettre en place un VP par région pour représenter l'ensemble des acteurs français. D'autre part, l'ambassade à Bamako interdit le déplacement de fonctionnaires dans le nord du pays pour des questions de sécurité, ce qui risque de compromettre le déplacement du VP dans les régions citées.

Il serait également possible de mutualiser les VP comme personnes-ressources, notamment ceux des grandes régions comme la région Centre. Le groupe régional Mopti, conduit par l'Essonne, a ainsi lancé une initiative de mutualisation des coordonnées des personnes-ressources..

Tous les participants soulignent le problème de la **définition du poste et du cadrage des missions**. La commune de Sainte Maure de Touraine rappelle que la mission du VP doit être essentiellement d'ordre technique car toute dimension institutionnelle bascule dans l'ordre du politique. C'est aussi pour cela qu'il est préférable de ne pas recruter un référent malien qui serait trop impliqué politiquement.

Le volontaire ne peut se substituer aux autorités locales mais son rôle sera de **soutenir la mise en réseau** des acteurs maliens et faciliter les contacts avec les autres volontaires présents sur place. Il devra également donner une impulsion à la mutualisation et à la synergie des projets de coopération décentralisée au Mali.

La structure de rattachement du VP au Mali serait à définir. L'engagement serait d'une durée de deux ans.

Il faut construire un **partenariat institutionnel et opérationnel global** autour de ce poste et intégrer le VP dans un programme concerté plus large. Travailler en réseau permet de recenser les idées et d'éviter les redondances ainsi que de rechercher une

meilleure utilisation des fonds. L'amélioration des circuits de financements au Mali semble indispensable.

Nicolas Wit souligne qu'il faudrait traiter de façon préférentielle les collectivités adhérentes à Cités Unies France dans la mission d'appui du volontaire.

#### **IV) Activité de la plate-forme Coopération Décentralisée et Tourisme**

La plate-forme Coopération et Tourisme, dont la déclaration d'intention a été signée par l'ensemble des partenaires en 2008 réunit les 5 ministères concernés<sup>3</sup> : l'Agence Française de Développement, Cités Unies France, et le Sénat. Cette plate-forme a été créée suite à la forte demande des collectivités. Elle se réunit régulièrement pour définir des méthodes de travail communes et mutualiser les objectifs entre ces acteurs qui cohabitent sur un même territoire sur des angles différents.. Cette plate-forme a délimité trois zones pressenties pour être des régions-pilotes d'implantation d'un programme concerté Tourisme Solidaire : la Chine, le Brésil (ou le Mexique) et le Mali à partir d'un diagnostic de l'action des membres et des collectivités territoriales engagées sur la thématique du tourisme dans ces zones. A ce titre, le 3 novembre, la plate-forme organise une réunion concernant le tourisme au Mali pour restituer ce diagnostic.

Un programme concerté Tourisme Solidaire permettrait de mettre en place des projets pilote, avec un accent mis sur la méthodologie et l'échange entre les partenaires permettant de porter des projets opérationnels sur place.

Concernant l'implication des collectivités, la région Auvergne est déjà chef de file du groupe Tourisme Responsable. Le Conseil général de l'Ille et Villaine précise qu'il est déjà engagé dans un projet axé sur le tourisme avec notamment la construction du schéma régional du tourisme dans la région de Mopti.

La ville de Sainte Maure de Touraine jumelée avec la commune rurale du Mandé rappelle également la dynamique existante autour du projet Niger-Loire. qui existe depuis l'inscription de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000 et souligne la volonté existante d'inscrire une partie du fleuve Niger à ce patrimoine.

Nicolas Wit rappelle que la thématique Tourisme et Patrimoine est un volet prioritaire dans l'appel à projet cf **IV B3 Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le tourisme durable et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.**

#### **V) Programme Concerté Santé Mali**

Jean-Michel Le Roux, président du comité de jumelage Pontivy-Ouelessébougou rappelle la démarche du Programme Concerté Santé Mali. Le PCSM est une initiative visant à une meilleure cohérence des actions dans le domaine de la santé au Mali. Il associe ONGs et collectivités locales françaises et maliennes, aux côtés des pouvoirs publics des deux pays, dans un comité directeur paritaire franco-malien. Ce programme, financé par le MAEE puis par l'AFD, avait le soutien des ministères de la santé et des affaires étrangères maliennes. L'un de ses objectifs était d'instaurer une gestion partenariale et déconcentrée des fonds consacrés à la santé par la coopération française. Il s'inscrivait

---

<sup>3</sup> Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, la Sous-direction du Tourisme, Ministère de la Culture, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable .

également dans l'accompagnement du PRODESS (Programme de Développement Sanitaire et Social).

La première phase du projet s'est déroulée sur la période 2001-2005, la deuxième phase s'étant achevée en juin 2009. Ce programme avait obtenu un financement de 2 millions d'euros pour la première phase et de 2,5 millions pour la deuxième. Il a néanmoins fait partie des programmes concernés par la coupe budgétaire de l'AFD début 2009.

Astrid Frey rappelle que l'une des originalités de ce programme concerté est qu'il ait été issue d'une initiative de la société civile, alors que la santé n'est pas inscrite dans les priorités de la coopération bilatérale (2006-2010). L'autre valeur ajoutée de ce programme était que les bénéficiaires décidaient avec les bailleurs des attributions du crédit, ce qui permettait un certain contrôle de l'utilisation des ressources financières sur leur territoire. Enfin, il fonctionnait sous la forme d'un « fonds délégué », géré par le collectif d'ONGs maliennes Groupe Pivot Santé Population, ce qui permettait le financement de petits projets, chose que l'AFD a du mal à réaliser d'habitude.

La pérennité de ce programme passe aujourd'hui par un questionnement sur la notion de partenariat : si jusqu'ici ce sont les partenaires français qui ont fait le premier pas (et du lobbying), il revient aujourd'hui aux partenaires maliens de s'impliquer encore plus et de faire ce travail de lobbying pour que le programme soit maintenu. En effet, la plupart des fonds disponibles se trouvent au Mali. Les partenaires maliens –non gouvernementaux et ministériels- ont fait part de leur volonté de poursuivre ce programme, mais cette demande n'a pas été formulée par écrit.

### Proposition

Les partenaires français se proposent de solliciter les ministres maliens de la Santé et des Affaires étrangères, via le Groupe pivot santé population, afin que ceux-ci manifestent à leur tour, par écrit, leur souhait de poursuivre ce programme. Cela, afin de convaincre l'AFD de maintenir son financement.

## **VI Agenda et calendrier**

Astrid Frey rappelle que la présence des collectivités françaises lors du sommet Africités V qui se déroulera à Marrakech du 16 au 20 décembre est importante pour renforcer les partenariats avec les élus africains. Afin de connaître la taille de la délégation française qui sera présente, les collectivités qui se rendront sur place sont invitées à contacter Cités Unies France. Elles trouveront tous les renseignements sur le site de Cités Unies France <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article831> Pour tout renseignement contacter Astrid Frey au 01 53 41 81 96 ou [a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org)

Cités Unies France et l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile de France s'associent pour organiser en collaboration avec la région Ile de France, la Fondation Energies pour le Monde et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, un atelier d'information sur les possibilités de financement d'actions de solidarité internationale dans le domaine de l'énergie (Facilité Energie). Cet atelier aura lieu le vendredi 6 novembre 2009 de 9h à 12h30 au Conseil Régional Ile de France/ Les intéressés peuvent s'inscrire à l'adresse suivante <http://www.areneidf.org/fr/atelier-1-electricite-et-financement-dactions-de-solidarite-internationale-dans-le-domaine-de-lenergie-139.html?idProduit=115> pour participer à cet évènement.

Le 23 novembre se déroulera la 4<sup>ème</sup> Rencontre des acteurs de la coopération et du développement durable sur le thème « Pertinence de l'agenda 21 comme outil d'une cohérence territoriale de l'action internationale des collectivités locales ». Cette

rencontre se tiendra au Conseil Régional Ile de France et sera organisée par l'ARENE Ile de France, l'Agence Française de Développement et le Conseil Régional Ile de France. Cités Unies France a participé activement au comité de pilotage de cette étude.

Le 16 novembre aura lieu la restitution de l'étude « **Développement agricole et rural en Afrique subsaharienne : quels rôles pour la coopération décentralisée ?** » rédigée par CUF et le Comité Français de Solidarité Internationale à l'Hôtel de Ville de Paris. Pour tout renseignement, veuillez contacter Tristan Routier au 01 53 41 86 82 ou [t.routier@cites-unies-france.org](mailto:t.routier@cites-unies-france.org).

La revue Altermondes va publier un hors-série, sortie le 13 novembre, sur le thème "Les collectivités locales et la solidarité internationale". Ce hors-série s'inscrit dans le projet « Ancrer la solidarité internationale dans les territoires », mené conjointement par l'AI TEC et Cités Unies France. Il vise à croiser les approches et les stratégies d'engagement dans la solidarité internationale des partenaires afin de porter plus loin la réflexion autour de la solidarité internationale en tant que politique publique locale et, plus largement, de l'action internationale des collectivités. Plus d'information sur ce projet : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique184>.

D'autre part, un tiré à part de la revue Alternatives Economiques intitulé « Agir en citoyen solidaire » vient de paraître, en partenariat avec la Semaine de la solidarité internationale.

Enfin, les 12 et 13 décembre aura lieu le 2<sup>ème</sup> Festival Mandé-Niaka dans la commune du Mandé.

## **VII) Questions diverses**

L'Université Sociale, représentée par Daniel Le Cren, mène des formations pour les jeunes dans une démarche de solidarité ici et là-bas. Ces formations sont notamment destinées aux futurs chauffeurs routiers en lien avec l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes). L'Université organise également l'acheminement de matériel en concertation avec les villes jumelées du Morbihan, notamment à travers l'initiative Caravane Morbihan Sahel.

La ville de Chilly-Mazarin a réalisé un inventaire des actions menées dans le Nord Mali et a identifié la provenance des fonds distribués pour recenser les besoins des populations et travailler à l'appropriation des bénéfices. Elle travaille avec des ONG belges et italiennes. Ils organiseront une réunion-bilan de ce diagnostic le 28 novembre et une mission en janvier au Mali dans la région de Kidal.

Concernant l'insécurité dans les régions Nord du Mali, le président du groupe-pays rappelle que le ministère des Affaires étrangères et européennes ne fait qu'appliquer le principe de précaution et qu'il est plus préférable de s'en remettre aux autorités locales une fois sur place.

### **Présents**

Guy-Michel Chauveau, Maire, La Flèche  
Mr Moussa Mara, Maire, Commune IV du District de Bamako  
Christian Barillet, Maire, Sainte Maure de Touraine  
Henri Fiori, Adjoint au Maire, Chilly-Mazarin

Francine Horville, Adjointe au Maire, Maubeuge  
Marie-France Constantini, Adjointe Chargée des partenariats, Saint Jean de Boiseau  
Jean-Jacques Denot, Président du Comité de Jumelage, Thionville  
Jean-Didier Vermenot, Président du Comité de Jumelage, Saint Jean de Maurienne  
Jean-Michel Le Roux, Président du Comité de Jumelage, Pontivy  
David Vaxelaire, Président du Comité de Jumelage, La Bresse  
Louis Frimbault, Vice-Président Comité de Jumelage, Marolles en Hurepoix  
Laurence Canal, Directrice des Affaires Européennes, Conseil Général du Pas de Calais  
Aurélié Milhavet, Chargée de mission aux relations internationales, Conseil Régional du Centre  
Martine Moser-Faesch, Chargée de mission aux Relations Internationales, Mulhouse  
Eugénie Ormsby, Responsable de la commission Ségou, Angoulême  
Pascal Martin, Chef de service de coopération, Maubeuge  
Aude Ronsin-Laurenceau, Chargée de coopération, Conseil Général des Hauts de Seine  
Fabrice Tarrit, Chargé de mission, Conseil Général de l'Essonne  
Sylvain Segal, Chargé de mission aux Relations Internationales, Conseil Général d'Ille et Villaine  
Christine Masson, Chargée de mission, Lille  
Céline Roussel, Chargée de mission, Maxeville  
Cheraz Hammadi, Collaboratrice, Pierrefitte sur Seine  
Noémi Bonvarlet, Chargée de programme, Conseil Général des Hauts de Seine  
Besiana Stambolliu, Stagiaire, Conseil Général du pas de Calais

Annick Hugon, Présidente, Association Binkad  
Christian Kelner, Président, Association France Cercle de Menaka  
Dominique Brière, Association ECTI, (Echanges et Consultations Techniques Internationales)  
Daniel Le Cren, Président, Université Sociale  
Pierre Daniel, chargé de mission, AFVP

Nicolas Wit, directeur général-adjoint, Cités Unies France  
Constance Koukou, Chargée de mission, Cités Unies France  
Tristan Routier, Chargé de mission, Cités Unies France,  
Astrid Frey, Chargée de mission, Cités Unies France,  
Anne-Claire Gaudru, Chargée de mission, Cités Unies France  
Fabiola Rivas, Chargée de mission, Cités Unies France  
Charlotte Hérail, stagiaire, Cités Unies France

### Excusés

David Allais, Conseiller Municipal, Gentilly  
Françoise Morgere, Adjointe au Maire, Clamart  
Françoise Mamdy, Présidente du Comité de Jumelage, Braine  
Zaynab Tera, Chargée d'études, GRDR